

HÉNIN-BEAUMONT C'EST VOUS !

N° 71 - NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2020



Commerces

Soutenons-les !



La Ville d'Hénin-Beaumont lance sa plateforme de Click and collect en partenariat avec La Poste

ma ville mon shopping

www.mavillemonshopping.fr



1. Je me connecte sur la plateforme www.mavillemonshopping.fr



2. Je sélectionne Hénin-Beaumont (62110) afin d'accéder aux offres près de chez moi



3. Je décide de retirer ma commande en magasin ou je me fais livrer

Concept Technique Paysage

Charte environnementale
Votre devis dématérialisé
@ GRATUIT



Création, conception et entretien d'espaces paysagers



Pose de clôtures de tous types, portails et contrôles d'accès

Siège social :
8 rue du Moulin
62123 BERLES-AU-BOIS
03.21.23.72.01 / 06.32.88.46.79



Rejoignez-nous !
www.ct-paysage.fr
cc.paysage@aol.com

Bureau d'études & atelier :
Boulevard de l'Europe
59112 ANNOEULIN
06.40.68.51.63



SAUVONS NOS COMMERCES !

Nous vivons, comme partout en France, une crise sanitaire et économique qui appelle une réponse à la hauteur des enjeux. Comme vous, j'ai le sentiment que nous devons soutenir nos commerces de proximité et c'est la raison pour laquelle je me rends auprès de nos commerçants d'Hénin-Beaumont le plus souvent possible.

En effet, la situation que nous connaissons ne doit pas nous laisser immobiles : chacun peut participer à ce grand combat de sauvegarde de nos commerces de proximité en s'y rendant pour faire ses courses ! Pour ma part, j'ai voulu que la Mairie aille encore plus loin que ce que nous avons fait lors du premier confinement, durant lequel la Municipalité avait attribué une aide de 1.500 € et l'exonération des loyers pour les locaux commerciaux lui appartenant.

Tout d'abord, notre plateforme municipale de *click and collect* et de livraison à domicile, en partenariat avec La Poste, est en train de voir le jour ! Baptisée « Ma Ville, mon shopping », elle rassemble tous les commerçants qui veulent mettre en avant et valoriser leurs produits, en particulier avant les fêtes de Noël et du nouvel An qui approchent. Ainsi, je vous invite à consulter cette place de marché sur le site www.mavillemonshopping.fr

en recherchant Hénin-Beaumont, et à commander tous les produits que vous voulez : denrées alimentaires, jouets, produits de beauté, vêtements... Il y en a pour tous les goûts !

Parallèlement à cette nouveauté, vous retrouverez avec ce magazine, un catalogue de Noël des commerçants. Celui-ci rassemble les produits proposés par nos partenaires du dispositif « J'achète à Hénin-Beaumont », qui tiennent à vous présenter leur savoir-faire. N'hésitez pas à le consulter pour faire plaisir à vos proches en vue des fêtes de Noël !

Comme vous le voyez, à Hénin-Beaumont, nous cherchons à mettre tout en œuvre pour vous permettre, malgré le contexte, de profiter de vos commerçants pour les fêtes de fin d'année. Plus que jamais, soyons solidaires, protégeons notre cœur de ville, défendons nos commerces !

Steve Briois,
Votre Maire

LE SERVICE ENTREPRENDRE SE MOBILISE POUR LES COMMERÇANTS



Le service Entreprendre est à l'écoute des commerçants et des porteurs de projets. Composante du Pôle Développement de la Mairie, celui-ci est joignable au 03 21 08 88 68, ou par mail à l'adresse pole.developpement@mairie-heninbeaumont.fr.

Rencontre avec Arnaud de Rigné

Responsable du Service Entreprendre



« L'accompagnement des commerçants et l'arrivée de nouveaux porteurs de projets sont au cœur de notre démarche : au quotidien, notre service est mobilisé pour qu'Hénin-Beaumont se développe et soit tournée vers l'avenir.

Avec les fêtes de fin d'année et en particulier Noël, c'est un véritable tournant numérique qui s'opère. Désormais, et afin d'anticiper toute nouvelle crise sanitaire, vous pourrez retrouver, pour les commerçants qui le souhaitent, l'ensemble de leurs produits en ligne. Par ailleurs, de nombreux commerces ont ouvert depuis la rentrée, à l'instar de Come Prima, Virus Collection, Passion Fromage, Nicole concept store ou encore Click and Play...

Une véritable révolution en cœur de ville qui permettra à tous les habitants d'avoir accès à une offre variée et un cadre chaleureux dans lequel ils pourront faire leurs achats ! »



Laurent Brice

Adjoint au Maire délégué au Développement économique

« Dans le contexte que nous connaissons, la Municipalité d'Hénin-Beaumont a fait le choix d'aller de l'avant et d'être encore plus présente auprès de nos commerçants et des porteurs de projets économiques.

Nous avons même réussi à ouvrir de nouveaux commerces pendant le confinement, certains pouvant accueillir le public, d'autres étant pour l'instant contraints à ne faire que de la vente à emporter ou en livraison.

Quoi qu'il en soit, les dispositifs que nous mettons en place, c'est-à-dire la plateforme « Ma Ville, mon shopping » permettant justement le click and collect et la livraison, ainsi que le catalogue de Noël, donneront à coup sûr l'occasion aux commerçants de renouer avec leurs clients à l'approche des fêtes de fin d'année.

À Hénin-Beaumont, les commerçants bénéficient d'un grand nombre d'aides, avec un service municipal dédié à leur activité : le service Entreprendre, qui les accompagne dans leurs démarches administratives, de leurs projets jusqu'à leur installation.

La Municipalité d'Hénin-Beaumont subventionne par exemple la rénovation des vitrines à hauteur de 50 % du montant hors taxe, pour une subvention d'un maximum de 3000 euros plus une prime de 500 euros pour l'installation d'un dispositif d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Mais ce n'est pas tout : nous avons aussi mis en place un dispositif de chèques-cadeaux pour les commerces de proximité et cette plateforme de click and collect qui est en train de voir le jour.

Quelle commune peut prétendre aider autant les commerces sur le plan technique et financier à l'heure actuelle ? »

Joindre le Pôle entreprendre



Arnaud de Rigné
Responsable du service Entreprendre



Justine Lupart
Manager centre-ville



Ketty Idri
Agent administratif

Vous avez un projet d'activité économique et commerciale à Hénin-Beaumont ? Vous êtes commerçant et vous recherchez une information ? Vous pouvez contacter le service Entreprendre par téléphone au 03 21 08 88 68 ou par mail à pole.developpement@mairie-heninbeaumont.fr

ILS VIENNENT D'OUVRIR !

COME PRIMA, VOTRE NOUVELLE ÉPICERIE ITALIENNE EN CENTRE-VILLE !

Ouvert depuis début novembre, Come Prima devient votre spécialiste de l'Italie à Hénin-Beaumont. Venez découvrir la *dolce vita* grâce aux planches apéritives et aux produits à emporter qui sentent bon l'Italie ! Vous y trouverez un espace restauration (qui ouvrira après le confinement) mais aussi une épicerie avec de bons produits venus tout droit des plus belles régions de la péninsule. Tout ceci est disponible chez Come Prima, au 3 rue de l'Abbé Dessenne !

Des produits typiques pour une enseigne qui sent bon l'Italie !

Accursia Alaimo, la gérante, a « toujours eu l'esprit d'entrepreneur », elle qui a notamment « monté une entreprise à la sortie de l'école de commerce ». Cette boutique de produits italiens, elle en a rêvé « au lendemain du confinement de mars », en constatant que « les gens avaient besoin de voyage en restant chez eux ». Par les saveurs des produits proposés, on peut dire que c'est réussi ! Entre la charcuterie, les fromages, les viennoiseries et les spécialités typiques, les clients ont l'embaras du choix. Comme par exemple les pecorinos, ces fromages au lait de brebis, qui sont disponibles au poivre, au piment, à la roquette, aux olives... Et bien sûr au sein de la fameuse planche de fromage-charcuterie sur mesure, qui rassemble de nombreuses variétés !

Une idée venue pendant le confinement

« Le fait qu'on soit tous séparés, je l'ai mal vécu » constate Accursia, pour qui « le commerce est un échange » permettant de « remettre l'humain au centre ». La gérante voulait être « au pied de l'église Saint-Martin », très importante pour elle. Alors, quand elle a su que le local de la rue de l'Abbé Dessenne était disponible, elle n'a pas hésité : « Dans le décor italien, les rencontres se font généralement sur une



petite place, à proximité d'une église. Cet emplacement était juste parfait ! »

Un premier bilan « exceptionnellement bon »

« Je pensais que ça allait être beaucoup plus difficile au début » avoue la gérante. Sa volonté initiale était de « changer le système des courses et recréer une ambiance familiale où l'on vient passer un bon moment et se détendre ». Accursia prend même le temps de répondre aux demandes spécifiques des clients et commande parfois des produits très particuliers. « On s'adapte aux clients », pour lesquels « il faut être toujours à l'écoute ». Il en résulte un premier bilan d'un mois « exceptionnellement bon » avec des clients « au rendez-vous ». Accursia se félicite d'avoir pu créer un emploi, un exploit après seulement trois semaines d'activité pour un commerce de proximité en plein confinement. « Aujourd'hui, je vis grâce à ma passion, c'est formidable ! » s'enthousiasme-t-elle.

3 rue l'Abbé Dessenne

<https://comeprima.hiboutik.com/shop/>

Facebook : Come Prima - Mercato & Aperitivo





Clic & Play,

le spécialiste du jeu vidéo !

Monsieur le Maire Steeve Briois, Christopher Szcurek, 1er adjoint au Maire, et Laurent Brice, adjoint délégué au Développement économique ont rencontré Jérémie, le gérant de votre toute nouvelle boutique d'achat et vente de jeux vidéos, de consoles et produits dérivés, située en plein centre-ville.

Déjà des clients réguliers !

Jérémy Sagot, gérant de l'enseigne, est « très content du résultat » : sa boutique de jeux vidéos et de figurines a vu le jour en plein confinement, mais compte déjà « des clients réguliers ». Le jeune gérant a « un minimum de regrets au sujet de la situation » et espère rouvrir très vite. Qu'à cela ne tienne : il a déjà noué des contacts avec la station Total située juste en face de sa vitrine, notamment pour organiser son propre système de livraison, « en plus du drive déjà disponible devant le magasin » !

Une installation rapide

« On m'a contacté pour me dire qu'un local était disponible à Hénin-Beaumont » indique Jérémie Sagot, qui avait publié une annonce sur sa page Facebook. « L'aménagement a été assez rapide » suite au rachat par le gérant d'un « mobilier spécialisé dans le jeu vidéo ». Auparavant autoentrepreneur et vendeur uniquement par internet, le jeune gérant évoque une « envie du contact humain » pour expliquer l'ouverture de son commerce. « On arrive

beaucoup mieux à conseiller et à échanger » insiste-t-il, lui qui a même des « clients d'Hénin-Beaumont [qu'il connaissait] ! » via internet ou lors de salons.

Une préparation en vue de la réouverture

« On finalise notre stock en vue de la réouverture, ainsi que notre site internet » : Jérémie Sagot mise sur le choix offert en jeux vidéos et en figurines, ce qui donnera un site attractif, « pour répondre à la demande ». Avec des consoles rétro mais aussi du matériel plus récent (« nextgen »), les offres de Click and Play vont de l'Atari 2600 à la PS5. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ses clients auront de quoi trouver leur bonheur !

Tous les produits sont aussi disponibles en *click & collect* par téléphone ou via la page Facebook de l'enseigne, qui vous livre également dans toute la ville !

122 rue Pasteur - 07 50 88 21 68
 boutique@clickandplay.fr
 www.clickandplay.fr





Virus collection, Une nouvelle boutique en centre-ville spécialisée dans les jeux de collection

Virus collection est la nouvelle boutique de la place Jean Jaurès. Spécialisée dans les miniatures et les jouets de collection, elle fera le bonheur des plus jeunes mais aussi des collectionneurs !

Une passion « depuis l'adolescence »

Le gérant de Virus collection est un passionné depuis l'adolescence : « ça fait longtemps que je collectionne », déclare-t-il, lui qui a « toujours aimé les collections, amassées au fil des années depuis [ses] 25 ans ». Issues en partie de son propre grenier, il les complète au gré des découvertes et des bonnes affaires, pour les revendre à d'autres passionnés. Il s'est demandé il y a environ 1 an : « pourquoi ne pas ouvrir un commerce ? ».

Le nom de l'enseigne fait écho à ce que représente à ses yeux la collection, « un véritable virus ». Achat et vente de miniatures – voitures, trains et figurines –, objets de collection, bandes-dessinées, affiches de cinéma, pin's... Tout est regroupé dans ce temple de la collection où le vintage côtoie des objets plus récents. Frédéric Gruy affirme qu'il n'a pas de « collection préférée », parce que « tout [lui] plaît ».

Une installation en cœur de ville

Le gérant, qui exerçait son activité dans

une autre ville du Bassin minier auparavant, a fait le choix de déménager en plein cœur de ville, à proximité immédiate de la Mairie, « qui m'a permis de pouvoir m'installer ici en me proposant une belle offre ».

« Mon objectif est d'avoir une petite boutique sympathique en centre-ville » dit-il, préférant le charme de son emplacement à celui d'une grande surface, car « être dans le cœur historique de la ville n'est pas seulement symbolique » pour Frédéric Gruy, qui se retrouve en contact avec « de nombreux anciens » qui partagent leur passion et lui proposent parfois l'objet qui lui manque pour compléter son offre.

Monsieur le Maire Steeve Briois, Christopher Szczurek et Laurent Brice, adjoints au Maire, ont visité ce tout nouveau magasin dont les produits sont également disponibles en *click & collect* au 03 21 77 63 17 ou sur la page Facebook de l'enseigne.

4 place Jean Jaurès - 03 21 77 63 17
Facebook : Virus collection



Des nouveaux propriétaires pour l'Amaryllis à Beaumont

Situé au cœur du village de Beaumont, l'Amaryllis change de propriétaires. Depuis le 16 novembre 2020, la nouvelle gérante, Nathalie Gomes da Costa et son époux Jonathan, vous accueillent chaleureusement tous les jours sauf le mercredi.

- Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 20 h (fermé le mercredi)
- Le samedi de 8 h à 20 h.
- Le dimanche de 9 h à 13 h.

L'activité de Nathalie et Jonathan comprend bar-ta-

bac, PMU, loto, vente de journaux et bureau de poste.

Nous souhaitons bonne chance à ces nouveaux propriétaires pour la reprise de l'Amaryllis, commerce essentiel pour le développement et le dynamisme de Beaumont.

**293 rue Saint-Martin
03 21 20 25 39**

Le Galopin se rénove

votre bar-tabac de la Rue Pasteur

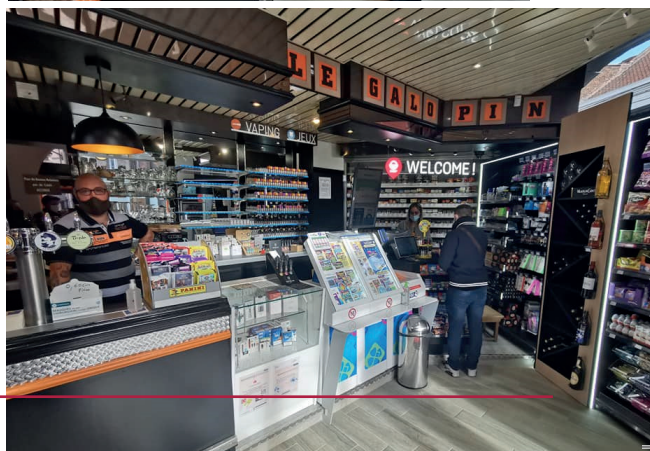
Après des travaux d'aménagement intérieur et extérieur, Le Galopin a rouvert ses portes aujourd'hui !

Rob et son équipe vous proposent, outre l'activité traditionnelle de vente de tabac et de magazines, de nombreux plats et boissons à emporter tels que des pains bagnats, et également un tout nouvel espace vape pour les amateurs de cigarette électronique. Le tout, bien sûr, dans le respect des mesures barrières !

Il est à noter que le Galopin a réalisé ses travaux avec l'appui de Galluzzo, l'entreprise voisine, et souhaite ainsi faire travailler les artisans locaux.

Laurent Brice, adjoint aux Actions économiques, était présent pour saluer le gérant et les employés du Galopin, et leur souhaiter le meilleur pour les semaines à venir.

**162 rue Pasteur
03 21 49 20 82**



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉNIN-CARVIN :



Hénin-Beaumont
Mairie d'Hénin-Beaumont
1 Place Jean Jaurès
BP 90109 - 62252 Hénin-Beaumont Cedex

M. Christophe PILCH
Président
C.A.H.C.
242 Boulevard Albert Schweitzer
B.P. 129
62253 HENIN-BEAUMONT Cedex

Hénin-Beaumont 06 NOV. 2020

Réf. : DGS/VL/2020-151

Monsieur le Président,

Le Conseil Communautaire du 15 octobre 2020 a élargi la liste des entreprises pouvant bénéficier du plan de relance de l'économie locale décidé par ce même Conseil le 11 juin 2020.

Les commerçants indépendants ayant un statut de micro-entrepreneur ou d'auto-entrepreneur sont désormais éligibles aux dispositifs d'avances remboursables et de subventions mis en place.

Par ailleurs, les subventions sont maintenant accessibles aux commerçants et artisans indépendants ayant une enseigne ainsi qu'aux commerces ambulants disposant d'un numéro de SIRET sur le territoire Communautaire.

C'est le sens de notre requête, et je vous en remercie.

En raison du contexte de crise sanitaire et du confinement mis en œuvre très récemment par l'Etat, je sollicite par la présente une prorogation de la date limite de dépôt des dossiers, bien au-delà du 15 novembre 2020.

Vous comprendrez que cette prorogation conditionne la réussite même de ce plan de relance économique en faveur des acteurs économiques.

Dans l'attente d'une décision rapide dans ce domaine,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Steeve BRIOIS



Maire d'Hénin-Beaumont

Hôtel de ville - 1 place Jean Jaurès BP 90109 62252 Hénin-Beaumont cedex - tél : 03 21 74 87 00 - fax : 03 21 75 28 03 - www.mairie-heninbeaumont.fr

STEEVE BRIOIS SOLLICITE UN DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE POUR LES AIDES AUX COMMERÇANTS

Le conseil communautaire du 15 octobre dernier a élargi la liste des entreprises susceptibles de bénéficier du plan de relance de l'économie locale voté le 11 juin dernier.

Les auto-entrepreneurs ainsi que les commerçants indépendants peuvent dorénavant bénéficier de cette aide !

Afin d'accompagner au mieux les entreprises, le Maire Steve Briois a demandé au Président de l'Agglomération de prolonger la date limite de dépôt des dossiers initialement prévue au 15 novembre.

Suite à ce courrier, les commerçants ont jusqu'au 17 décembre pour déposer leur dossier ! Le Pôle entreprise de la ville se tient à la disposition des commerçants pour les accompagner dans cette démarche !

La CCI Artois plus que jamais aux côtés des commerçants !



Franck Ponchart
Conseiller commerce de la
CCI dédié au secteur
d'Hénin-Beaumont
f.ponchart@artois.cci.fr

« Depuis le début de la crise sanitaire, la Chambre de Commerce et d'Industrie Artois est mobilisée pour venir en aide aux entreprises, en particulier aux commerçants qui sont les plus lourdement impactés puisqu'ils sont, pour la grande majorité d'entre-eux, concernés par l'obligation de fermeture administrative. »

Le dispositif de soutien mis en place par la CCI :

- Une cellule de crise régionale joignable au 03 59 750 100 afin d'orienter les commerçants vers les différentes aides possibles.
- Un plan d'actions « SOS numérique » pour aider les commerçants à communiquer et à vendre pendant le confinement en ayant recours - rapidement et facilement - aux solutions digitales.

- Un diagnostic numérique pour faire un 1er état des lieux

Une 1ère étape pour brosser un rapide état des lieux de la maturité digitale du commerce... avant d'agir !

- Un accompagnement pour passer à l'action : Starter numérique pour les - de 3 ans, Booster numérique pour les + de 3 ans

Un même objectif : activer les leviers numériques les plus adaptés à l'activité du commerce et à sa maturité digitale : site web, paiement en ligne, click & collect, réseaux sociaux, référencement, etc.

- Une plateforme de géolocalisation permettant (gratuitement) aux commerçants de se référencer sur une cartographie interactive et ainsi de renforcer leur visibilité auprès des consommateurs pendant le confinement. >> <https://outils.ccimp.com/geocal-62/>

- Et tout au long de l'année, le programme « BOOSTER » pour améliorer les pratiques sur des thématiques ciblées : relation client, performance commerciale, gestion, ... 2.5 jours d'accompagnement constitué d'un diagnostic-état des lieux, puis d'un plan actions. Valeur : 1 000 euros HT, intégralement pris en charge par le FEDER et le conseil régional. >> <https://hautsdefrance.cci.fr/booster-tpe/>



HÉNIN-BEAUMONT C'EST VOUS !

Hénin-Beaumont

LOCAL DISPONIBLE

VOUS ÊTES PORTEUR D'UN PROJET
COMMERCIAL OU ARTISANAL ?

APPELS À PROJETS



Vous êtes boulanger-pâtissier ? Installez-vous à Hénin-Beaumont !

Vous vous lancez en boulangerie-pâtisserie ou vous cherchez à déménager votre activité ? Vous recherchez un local ?

La Municipalité d'Hénin-Beaumont vous accueille et vous propose un local en plein centre-ville, au carrefour des trois grandes places que sont la place Jaurès, la place Carnot et la place de la République.

La Municipalité vous proposera un loyer modéré et vous informera sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre. Contactez le 03 21 08 88 68 ou écrivez à pole.developpement@mairie-heninbeaumont.fr pour plus d'informations.



Vous voulez ouvrir un pressing et vous cherchez un local ? Nous avons ce qu'il vous faut !

La Municipalité d'Hénin-Beaumont recherche une activité de pressing pour son centre-ville. Des locaux sont disponibles et peuvent vous accueillir rapidement.

Contactez la Mairie au 03 21 08 88 68 ou par mail à pole.developpement@mairie-heninbeaumont.fr pour plus de renseignements.

Boîte aux lettres du Père Noël



Viens déposer ta lettre
dans la boîte aux lettres
du Père Noël (Place Jean Jaurès)

Jérôme Antochewicz, président de l'Union des commerçants d'Hénin-Beaumont



« Fêtez ce Noël spécial avec vos commerçants ! »

Pour Jérôme Antochewicz, les fêtes de Noël qui s'annoncent particulières inclueront tout de même les commerces de proximité : « Les gens vont mécaniquement s'approvisionner auprès de leurs commerces de proximité après la séquence que nous venons de vivre, et nous serons au rendez-vous ! »

Une chose est sûre, les commerces du centre-ville d'Hénin-Beaumont se tiendront prêts : « Les commerçants avec qui j'ai discuté récemment me disent tous qu'ils attendent avec impatience la réouverture pour se préparer au mieux avant les fêtes. Ils sont pleinement mobilisés ! »

Et cela se voit : « Une trentaine de commerçants du centre-ville ont participé à un catalogue de Noël » réalisé par la Municipalité en partenariat avec l'Union commerciale, ils participent aussi à la nouvelle plateforme de *click and collect* "Ma Ville mon shopping", qui est en train de voir le jour » indique Jérôme.

Et ce n'est pas tout, puisque les commerçants sont invités à participer au concours des illuminations de Noël, qui est renouvelé cette année « avec des cadeaux à la clé pour les plus belles vitrines des commerçants : un panier garni des Macarons toqués et des chèques-cadeaux "J'achète à Hénin-Beaumont !" » De quoi mobiliser les commerçants pour célébrer les fêtes de fin d'année comme il se doit !

permis pas cher.fr

Permis de Conduire **Auto-Ecole** Low Cost

Pourquoi payer plus cher ?



Permis B à partir de
779 €
*Tout Compris avec un forfait 20 Leçons de conduite

- PERMIS B**
- FORFAIT 20H DE CONDUITE
- BOITE MANUELLE
- FORMATION CODE ILLIMITÉE
- FACILITÉS DE PAIEMENT
- EXAMEN DE LA CONDUITE
- ACCOMPAGNEMENT

Gratuit et Illimité !

LE PERMIS
A UN EURO
PAR JOUR



WWW.PERMISPASCHER.FR

HENIN-BEAUMONT

118 RUE ELIE GRUYELLE - 62110 HENIN-BEAUMONT

TÉL.: 03 21 28 35 88

HENIN-BEAUMONT@PERMISPASCHER.FR

Agrement : E18 062 00160



Particuliers & commerçants :

Concours des illuminations de Noël

La Ville d'Hénin-Beaumont vous invite à participer à la magie des fêtes de fin d'année en vous proposant une nouvelle fois de participer au « Concours des illuminations de Noël ».

Ce concours est destiné à encourager et récompenser l'embellissement de la ville par ses habitants et ses commerçants. Gratuit et ouvert à tous, le principe est simple, les participants devront embellir habitation, vitrine, terrasse, façade, balcon ou fenêtres de façon à ce qu'ils puissent être visibles depuis la voie publique. Une attention particulière sera portée sur l'esthétique, l'originalité de la décoration et sa faible consommation d'énergie.

Pour participer, rien de plus simple, il suffit de nous retourner, avant le 22 décembre, le bulletin de participation accompagné de 3 photos par courriel à

illuminations@mairie-heninbeaumont.fr

ou par voie postale à Hôtel de ville, 1 place Jean Jaurès, 62110 Hénin-Beaumont. Les photos seront ensuite soumises au vote des internautes de la page officielle de la ville!

Bulletin de participation

Vous êtes : **Un particulier** **Un commerçant**

Nom : Prénom :

Enseigne* :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

* uniquement pour les commerçants

Pour Noël, j'achète à

Services

CENTRE DE BEAUTE CANINE	56 Place Jean Jaurès
MPO MOTOCULTURE	7 Bld Ferdinand De Lesseps
L'ATELIER DU BIJOUTIER	77 Place Jean Jaurès
L'ELEGANCE CANINE	454 Bld Gabriel Péri
MPO MOTOCULTURE	Bld Ferdinand De Lesseps
SAP'ATTITUDE	78 Place de la République

Alimentaire

BIENVENUE CHEZ NOUS	Place Wagon
BOUCHERIE COLIN HADOUX	482 Rue de Dourges
BOULANGERIE FALINSKI	207 Rue de l'Abbaye
CH'TI BOUCHER	1 rue Pasteur
COME PRIMA	3 Rue de l'Abbé Dessenne
DOM POLSKI	12 Place Jean Jaurès
ESTAMINET DU FERRAILLEUR	761 Bld Fernand Darchicourt
FOURNIL BEAUMONTOIS	36 Bis Rue Saint Martin
HERIN BOUCHER	159 Rue Pasteur
JARDINS DE L'ABBAYE	5 Place de la République
LE PARIS HENIN	51 Place de la République
PIZZERIA ENZO	43 rue Denis Papin
SARL DRAPIER	98 Place de la République
SISI TRAITEUR	581 Rue Plilibert Robiaud
UNIVERS SUSHI	62 place Jean Jaurès
Ô MACARONS TOQUÉS	187 rue Elie Gruyelle

Fleurs

AUX FLEURS D'HENIN	50 Place Carnot
FLEURAZUR	64 Rue Montpencher
HENIN JARDIN	134 Rue Elie Gruyelle

Vêtements, chaussures et maroquinerie

ALLURE	47 Place Jean Jaurès
AMBRE	110 Rue Elie Gruyelle
NICOLE CONCEPT STORE	12 Rue Elie Gruyelle
UN PEU BEAUCOUP	45 Bld Charles Fontaine

à Hénin-Beaumont !

Coiffure & beauté

ANGELA ESPACE BEAUTE	363 Rue Saint Martin
AUX BAINS DE JOUVENCE	150 Rue Pasteur
BEAUTE DES ILES	113 Rue de l'Abbaye
BEL OGANIK	97 Bis Rue Robert Aylé
BELL' COIFF	81 Place Jean Jaurès
BORA BORA	356 Rue Elie Gruyelle
COFEA	130 Rue Montpencher
DE LA TETE AUX PIEDS	15 Rue Pasteur
EPITETE	313 Rue Elie Gruyelle
ERGOSUN	126 Place Jean Jaurès
EUROSTYL	192 Rue Montpencher
HAIR BEAUTE COIFFURE	7a Bld Ferdinand de Lesseps
HAIR FACTORY	547 Bld Schweitzer
LANTERNE NOIRE	411 Rue Elie Gruyelle
L'ESPACE 51	51 Bld Gabriel Péri
LA NATURE D'ABORD/VIE CLAIRE	258 Rue Elie Gruyelle
LILA BEAUTY	250 Rue Elie Gruyelle
M.B.A.	110 Rue Robert Aylé
NATUR'HOUSE	474 Rue Elie Gruyelle
PASSAGE BLEUE - PARC MAISON +	36 Bld Olof Palme
RABO'TIFS	93 Rue Robert Aylé
SALON ANGELINA	340 Rue Saint Martin
SALON DENOYELLE	86 Rue Elie Gruyelle
SALON REGINE	190 Rue de l'Abbaye
SUN 62	71 Rue de la Calypso

Meubles, décoration, téléphonie

ACDAM	115 Rue N, Demarquette
COROLIS TELECOM	75 Rue de l'Abbaye
HENINPHONE	52 Place Jean Jaurès
HOMETA	80 Place de la République
LILI POPPIN'S	77 Rue Henri Barbusse
LPS MULTIMEDIA	252 Rue d'Harnes
QUELQUES POINTS DE COULEURS	70 Place Jean Jaurès

Plaisirs de la table

BRASSERIE BELLUS	209 rue Saint Martin
CERF DELLIER	739 Bld Ferdinand de Lesseps
LE CHAI DE BEAUMONT	22 Chemin d'Izel
PASSION FROMAGE	76 Rue Pasteur
TRESORS DU NORD	42 Bld Gabriel Péri

Optique

ATOL OPTICIEN	66 Rue Elie Gruyelle
DIRECT OPTIC	66 Place Carnot
LISSAC OPTICIEN - PARC MAISON +	36 Bld Olof Palme
OPTIC 2000	90 Place Jean Jaurès
OPTIC 3000	98 Place Jean Jaurès
OPTICIEN ALAIN AFFLELOU	Avenue Victor Hugo
OPTICIEN REV	239 Rue Saint Martin

Comment acheter des chèques-cadeaux ?

**Vous souhaitez offrir des chèques-cadeaux
«J'achète à Hénin-Beaumont» ?**

Contactez le **03 21 08 88 68**

ou à

pole.developpement@mairie-heninbeaumont.fr

Loisirs

AQUATOUR	167 Place Jean Jaurès
BRICONAUTES (Champs et Jardins)	425 Rue Philibert Robiaud
CLICK AND PLAY	122 Rue Pasteur
CYCLES PESIN	368 Rue Elie Gruyelle
ESCAPE MIND	1112 Bld Darchicourt
I CIG	33 Place de la République
LA BOX AUX VAPOTEURS	Avenue du Bord des Eaux
MATOUVU	290 Rue Elie Gruyelle
ROSE VOYAGE	95 Rue Montpencher
TEAM SQUARE	Chemin de Bois Bernard
VIRUS COLLECTION	4 Place Jean Jaurès



La Ville d'Hénin-Beaumont s'associe aux commerçants locaux

pour que les personnes ne pouvant pas se déplacer soient livrées en produits frais
(en particulier les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, les femmes enceintes et les soignants)



1 - Je passe ma commande

Vos commandes sont à passer durant les heures d'ouverture habituelles de vos commerçants

Jardin de l'Abbaye
(fruits et légumes frais)
06 21 78 67 46

Au Ch'ti boucher
(boucherie-charcuterie)
03 21 43 17 43

Au boulot de Mick
(boulangerie)
03 21 76 92 04

Passion fromage
(fromages)
09 83 95 73 18



2 - Nos agents récupèrent la commande

Des agents de la Ville se rendent chez les commerçants partenaires afin de récupérer votre commande



3 - Je suis livré et je règle ma commande

Un agent de la ville se rend à mon domicile, le mercredi, pour me livrer.
Je règle en espèces ou par chèque ma commande

*Vous devez impérativement préparer l'appoint de votre commande.
Nos agents ne disposent pas de fond de caisse.*

ÉTAT-CIVIL

OCTOBRE

Naissances :

La Municipalité leur souhaite la bienvenue

Jupiter AHMETOVIC ; Salman BEN KHELIL ; Owen BIBLOCQUE ; Célian CARRU ; Kaëlan DAVRIL ; Reff DECENDRE ; Djayan DEMME-RY ; Anya DERROUCHE ; Railey DUBOURDIEU ZIMMERMANN ; Maywaï DURU ; Soan DUTEMPLE ; Isac EVRARD ; Clarysse FOURMAUX ; Eden HARS ; Savannah HAVET SERGEANT ; Adam HEMMACHE ; Charlie HERBAUT PREVOST ; Salah HOUAOUI ; Jeanne HUGLO CLABAU ; Myriam KORKOBI ; Benjamin LECLERCQ ; Constance LEFEBVRE ; Swann LHEUREUX ; Jasmine MAHFOUFI ; Léana MARTIN ; Kim SILVESTRE ; Zoé WIERZYK MICHEL.

Décès :

La Municipalité s'associe à la tristesse des familles

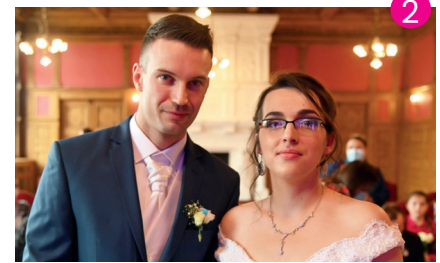
Farid AINAOUI ; Léon AMAND ; Jadwiga ANTCZAK ; Serge BAILLIEZ ; Andrée BASTIN ; AmorBELHIS ; JacquesBOUCHENDHOMME ; Andrée BOULANT ; Marie CABOCHE ; Michel CANDELLE ; Juliette COILLIOT ; Joseph DAMIENS ; Maurice DANEL ; Augustine DEMEESTER ; Noémie DONDAINE ; Roland DRUMÉZ ; Roger FAUQUEMBERGUE ; Bernadette FLOUREZ ; Mauricette FONTAINE ; Léontine GAUER ; Claudette GISSON ; Marcelle GRESSIER ; Alice GUY ; Mohamed HADDAOUI ; Emmanuel JURCZYNSKI ; Jules KORGER ; Wanda KWITA ; Yves LEGER ; Jacques MANOUVRIER ; Anne MARCINIAK ; Albert MARLARD ; Jacqueline MARSEILLE ; Jean-Pierre MONNAERT ; Mohamed OUBOUHOU ; Michel PETIT ; André PILLOT ; Nicole POUPART ; Patrice QUINT ; Hippolyte RASSCHAERT ; Nicole ROSSIGNOL ; Georgette RUCAR ; Serge SAEYVOET ; François SAUVAGE ; Abdelaziz SENOUCI ; Julienne STIEVENART ; Mohammed TALES ; Miloud TELHAOUI ; Fernande THIBAUT ; Geneviève VALET ; Serge VALQUE ; Michel VAN DAELE ; Marcel VENDEVILLE ; Sylvaine VERSMISSE.

Mariages :

La Municipalité leur présente ses félicitations

Anthony BAUDIN et Tiphaine LECOINTRE (1) ; Maxime EVRARD et Adeline SADANNE ; Mathieu FRÉVILLERS et Cassandra PRUVOST (2) ; Marie-Claire FRUTIER et Frank GILSON ; Xavier NEUEZ et Adeline WALCZAK.

Vive les mariés !

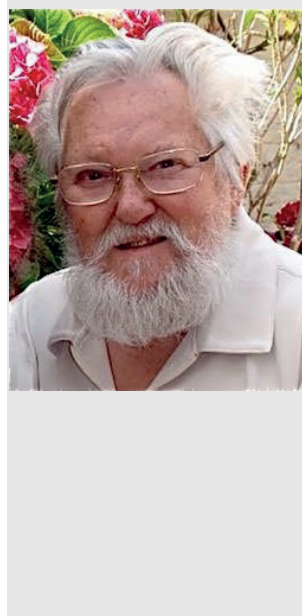


IN MEMORIAM



Georges Fievet

Georges Fievet est né le 9 septembre 1945 à Douai mais était Héninois depuis plus de 20 ans . Après avoir fait toute sa carrière professionnelle chez Metaleurop, c'est dans notre belle ville que Georges a voulu profiter de sa retraite en mettant son temps et son énergie au service des autres sans jamais se plaindre. Georges était un homme bienveillant, très généreux et qui aimait rendre service. C'est d'ailleurs ces qualités qui l'ont conduit à s'impliquer dans de nombreuses associations et notamment dans l'association Sainte-Marie. Il aimait son association mais il aimait aussi en rencontrer de nouvelles. Georges voulait être utile et donnait souvent plus que ce qu'il n'avait sans oublier sa famille qu'il chérissait tant. Père de 7 enfants, grand-père de 16 petits-enfants et arrière-grand-père de 6 arrière-petits-enfants, il a su leur donner beaucoup d'amour durant toute sa vie allant même à se déguiser en Père Noël dans l'école de ses petits-enfants.C'est difficile de le voir partir. Nous conserverons de l'homme ses valeurs, son respect de l'autre, ses engagements, son désir de bien faire. Il a aimé, il est aimé, il est respecté. L'oubli n'existera pas. Monsieur le Maire s'associe à la douleur de la famille.



Paul Malarik

Paul Malarik , né en 1933 à Gonfreville l'Orcher, petite ville de Normandie, nous a quittés le 6 novembre 2020. Il était devenu pour beaucoup d'Héninois « Monsieur Cattoën ».

Il était en réalité le 3ème d'une « lignée » de photographes héninois. Dessinateur industriel par sa formation mais passionné de photo dès son jeune âge, il fut formé au métier de photographe par son beau-père Pierre Lerat, lui-même gendre du fondateur du studio Henri Cattoën. Il n'en démérita pas puisqu'il obtient en 1995 le titre de « Portraitiste de France », distinction accordée aux meilleurs photographes de France pour la haute qualité de leur travail. Il était en retraite depuis 2001. Monsieur le Maire présente ses sincères condoléances à la famille.

Point sur les structures culturelles

La situation sanitaire qui touche l'ensemble du pays a contraint la ville à revoir ses offres culturelles afin de respecter au mieux non seulement la réglementation nationale mais aussi de préserver la santé de nos concitoyens.

Ainsi, l'Ecole de Musique et l'Ecole d'Arts plastiques sont fermées. Cependant, les enseignants de ces deux structures, comme durant le premier confinement, ont fait en sorte de pouvoir maintenir un contact avec leurs élèves, afin qu'ils puissent continuer, malgré la situation, à nourrir leur passion.

De même, c'est avec tristesse que nous avons dû renoncer à notre traditionnel concert de Noël de l'Ecole de Musique et au spectacle destiné aux plus jeunes. Cependant, malgré l'épidémie et parce que ce procédé avait fait l'unanimité, l'accès à la culture pour le plus grand nombre d'entre nous est préservé à la Médiathèque.

En effet, le système de « drive » est reconduit pendant ce nouveau confinement.

Vous pouvez réserver jusqu'à 9 imprimés (livres, revues, livres audio), 6 CD musicaux, 3 DVD sur le portail : www.mediatheques-rcm.fr via votre compte en ligne.

Venez récupérer vos documents au jour et heure prévus. N'oubliez pas votre carte d'adhérent !

Si vous n'avez pas la possibilité de vous connecter, n'hésitez pas à appeler la Médiathèque au 03 21 13 82 50. Un(e) bibliothécaire vous aidera dans votre sélection et fixera avec vous un rendez-vous en médiathèque pour le retrait de vos documents.

Attention, le port du masque est obligatoire pour vous rendre à la médiathèque et vous êtes invité à utiliser le gel hydro alcoolique mis à votre disposition.



481 bis rue Elie Gruyelle,
62110 Hénin-Beaumont
(à côté du restaurant l'Atelier)

Menuiseries

PVC - Alu

Portes d'entrée

Volets roulants

Motorisation

Réparation

Portes de garage

03 21 20 70 71





CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

C'est dans un contexte particulier que se sont tenues les cérémonies du 11 novembre. Accompagné de Marine Le Pen et de plusieurs Adjointes, Monsieur le Maire a tenu à honorer la mémoire des héros et victimes de la Grande Guerre.

Après la lecture du message de Mme Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées par le Colonel Ronfort, les élus accompagnés de Bernard Houssin et Jean-Pierre Lacaux, président et vice-président du comité local du Souvenir Français, Jean-Marie Pecqueur et Henri Didiot, président et vice-président des Médailleurs militaires, ont procédé aux dépôts de gerbes.

La cérémonie au monument aux morts de Beaumont s'est clôturée par les discours de Steeve Briois et Marine Le Pen.

Les hommages se sont ensuite poursuivis au Cimetière centre avec un dépôt de gerbes devant la plaque en hommage à Georges Larivière puis devant la tombe de deux soldats inconnus.



HÉNIN-BEAUMONT RETENUE COMME **BASE ARRIÈRE DES JO 2024**

C'est bien entendu une immense fierté pour la commune qui a énormément investi sur le sport ces dernières années (programme de rénovation des équipements sportifs, label ville active et sportive, future création d'un Equipement sportif d'Excellence...). L'opération avait suscité un véritable engouement puisque 750 territoires ont déposé leur candidature : au total 415 communes ont été investies par le Comité 2024 et 619 sites sportifs ont été retenus pour accueillir les JO.

Les délégations étrangères pourront s'y installer afin de s'entraîner : l'objectif est d'offrir aux athlètes et aux délégations qui le souhaitent un lieu de préparation en vue des épreuves.

Il s'agit là de Centres Sportifs gérés par les collectivités publiques qui répondent aux critères techniques exigés par les différentes disciplines sportives et à leurs besoins d'accueil (hébergement, sécurité, transport, accessibilité).

A Hénin-Beaumont, c'est l'Espace François Mitterrand qui a retenu toute l'attention du comité 2024 pour la discipline de l'Escrime.

Véritable pierre angulaire de la pratique sportive, la situation géographique de l'EFM présente indiscutablement des atouts en matière d'accueil. Historiquement, il existe un lien fort entre la ville et le Cercle d'Escrime d'Hénin-Beaumont.

En effet, fondé en 1924 sous l'impulsion du Maître d'armes Julien Pierrat père, le cercle d'escrime fait partie des plus anciennes associations sportives de la ville d'Hénin-Beaumont.

Dès ses débuts, le club s'est orienté vers la compétition régionale pour gravir rapidement les échelons vers les sélections Nationales et Internationales. Ainsi et outre plusieurs titres mondiaux, il possède désormais une belle carte de visite concernant les participations aux Jeux Olympiques où pas moins de quatre

escrimeurs issus du club gagnèrent leur sélection aux jeux Olympiques de Mexico 1968 ; Los Angeles 1984 ; Atlanta 1996 et Rio 2016.

Ces quatre mousquetaires Héninois revinrent tous avec une médaille autour du cou : Jacques Dimont, médaillé d'or par équipes ; Laurence Modaine médaillée de bronze par équipes ; Franck Boidin, médaillé de bronze individuel ; et le petit dernier, Jérémy Cadot, médaillé d'argent par équipes aux derniers jeux de Rio 2016.

Par ailleurs, il convient de préciser que le partenariat entre la commune et le club d'escrime s'est renforcé puisque 2 maîtres d'armes, issus du club et éducateurs au service des sports interviennent en milieu scolaire : Christian Vasseur pour les écoles élémentaires collèges et Fabrice Vanhems dans le cadre d'une section sportive Escrime au Lycée Darchicourt.

Autant dire que la commune s'est engagée à accompagner le club à promouvoir la pratique de l'escrime dans le territoire.

A cette belle carte de visite est venue s'ajouter une très grande notoriété d'organisateur de compétitions sportives importantes telles les quatre Coupes d'Europe des clubs champions organisées en 2000 (Hénin fut battu en finale par Moscou), 2001, 2002 et 2003, et suivies, en 2011, des Championnats d'Europe Vétérans regroupant près de 1200 participants pour 40 nations sur quatre jours, dont beaucoup en gardent un excellent souvenir.

Enfin le grand succès remporté récemment lors de l'organisation des deux fêtes des jeunes (-de 15 ans toutes armes) 2018 et 2019 où plus de 3000 personnes se retrouvèrent au sein de l'espace François Mitterrand, valident définitivement les talents du club.



L'histoire de notre ville

par l'association Hennium

LE 2 BIS, LA FOSSE ! ...il y a 120 ans

L'avaleresse : un mot - nouveau pour les Héninois - mot qui se voulait caractériser la période de creusement d'un puits de mine... chaque jour le creusement s'effectuant en aval de la zone atteinte la veille !

La fosse 2 bis ouvrira ainsi en 1903 ses chantiers, ceux-ci étant raccordés par une galerie souterraine à la fosse 2, alors dénommée "Sainte Henriette". Y existait une traction électrique des trains de berlines (en tôle comme venaient de le concevoir les Ateliers Sartiaux, nouvellement installés à Hénin) .

Le 2 bis sera réservé à la remontée du charbon, la fosse 2 devenant alors puits de retour d'air, afin de mieux aérer les travaux du fond de la mine. De gros extracteurs y ronronneront alors sans arrêt afin de retirer l'air chaud du fond de la Mine... (+ 1 degré tous les 26/27 mètres de profondeur comme l'avait défini François Arago lors des travaux de Grenelle)



dans des galeries pas plus hautes que leurs tailles d'enfants
(Wikipédia)

On peut estimer que les conditions de travail étaient alors meilleures... que dans certaines mines plus anciennes!

A noter qu'à cette époque, les enfants descendaient encore très jeunes à la mine... Jadis zone de culture à l'Est d'Hénin-Liétard donnant accès à Noyelles-Godault et Dourges (grâce à la Voie Thérèse qu'emprunte aujourd'hui, pour partie, Le Nouveau Bus), l'installation d'industries annexes va progressivement en transformer le paysage !



Chevalement métallique ouvert - chaufferie à vapeur avec sa cheminée -
plus loin un réfrigérant : une installation industrielle
... encore en pleine campagne, quelques arbres et habitations le long d'une Voie Royale, future Nationale 43 ... Boulevard Schweitzer actuel

... Ensemble minier détruit en 1918 !!

La Nationalisation des concessions minières survenant après la dernière guerre aura pour conséquence la fermeture des fosses 3 - 4 - 6 - 6 bis - 7/7 Bis... La fosse 2 bis devenant Siège de Concentration. Un Lavoir neuf y était encore construit voici 70 ans, tandis que la Cokerie et la Centrale Electrique dites "de Dourges" fermaient leurs portes... Un nouvel avenir allait se dessiner !

JEUNESSE



Une nouvelle fresque

au Relais Petite enfance

La municipalité a donné son feu vert au projet proposé par le Relais Petite Enfance. L'objectif était d'apporter une touche artistique afin d'offrir un lieu plus chaleureux, plus accueillant aux assistants maternels et aux enfants de la commune qui fréquentent cet endroit trois fois par semaine.

Ainsi le mois dernier, un graffeur « Tommy White » (page Facebook) a pris possession des lieux durant plusieurs jours afin de relooker tout un pan de mur avec des dessins reprenant le thème de la petite enfance.

De retour après les vacances de la Toussaint, les enfants ont été surpris et émerveillés par les dessins, les couleurs, cet énorme ours et tous ces jouets familiers sur le mur.



Un geste pour la planète :

Optez pour les couches lavables !

En chiffres :

Jusqu'à la propreté de bébé

5000 couches jetables contre 25 couches lavables

1.400 € pour les couches jetables
600 € pour les couches lavables

Grâce au Symevad

135 familles accompagnées et 3 micro-crèches dans cette transition soit plus de 135 tonnes de déchets évités

Les couches jetables ont l'avantage d'être pratiques mais constituent une pollution non négligeable. Environ 3,5 milliards de couches sont jetées toutes les années en France ce qui représente 350.000 tonnes de déchets difficiles à traiter.

C'est pourquoi, depuis plusieurs années, les couches lavables constituent une alternative écologique, économique et saine.

Elles sont aujourd'hui quasi identiques aux couches jetables avec un confort d'utilisation pour les bébés qui n'a rien à envier à leurs cousines à usage unique. Elles se composent d'une culotte imperméable avec une partie absorbante qu'il suffit de mettre en machine à laver et d'un petit voile facilement jetable à la poubelle. C'est pourquoi, le SYMEVAD a mis en place une opération couches lavables pour les familles et professionnels de la petite enfance

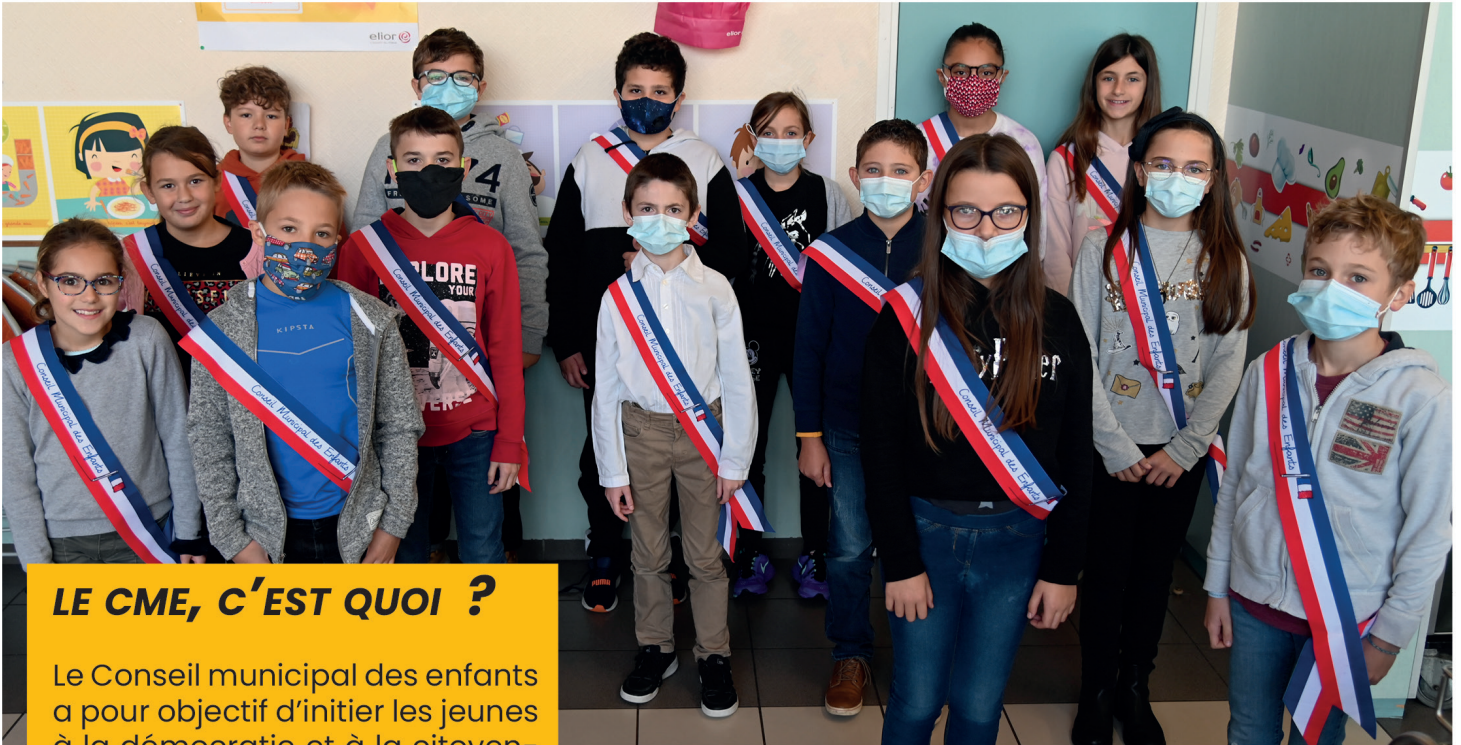
Pour les familles, après avoir assisté à une réunion ou visio-conférence d'information... Ce kit vous est remis dans un second temps. « Pour les professionnels de la petite enfance, le SYMEVAD finance également la structure pendant 1 mois, à l'utilisation des couches lavables pour 2 bébés. Le Symevad vous permet d'acquérir un kit « couches lavables week-end » d'une valeur de 150 € (100 € sont pris en charge par le syndicat).

Les couches lavables c'est une économie mais c'est aussi bénéfique pour la santé des bébés puisqu'elles ne contiennent pas de produits chimiques, ni de perturbateurs endocriniens. Elles sont fabriquées à partir de matières naturelles et donc beaucoup moins d'érythèmes fessiers sont constatés.



Le programme couches lavables vous intéresse ? N'hésitez pas à contacter le symevad au 03 21 74 35 99 - www.symevad.org

LA DÉMOCRATIE ENSEIGNÉE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE !



LE CME, C'EST QUOI ?

Le Conseil municipal des enfants a pour objectif d'initier les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté, de favoriser leur participation à la vie d'Hénin-Beaumont pour l'intérêt général et de leur apprendre à s'exprimer dans le respect constant des autres.

LES OBJECTIFS

- ▶ Initier les enfants à la vie communale
- ▶ Faciliter leur compréhension au fonctionnement d'une assemblée et des responsabilités qui incombent à ses membres
- ▶ Initier et sensibiliser les enfants à une démarche citoyenne
- ▶ Familiariser les enfants avec les processus démocratiques : le vote, le débat, les élections...
- ▶ Offrir aux enfants la possibilité d'améliorer le cadre de vie de leurs concitoyens
- ▶ Être à l'écoute des idées et des propositions des autres enfants et les représenter



Camille, 10 ans, école Fallières
future bénévole aux Restos du Coeur

« Mon mandat de conseillère municipale des enfants m'a permis de découvrir beaucoup de choses et de visiter des lieux. De plus, j'aimerais que l'on continue à contrôler la vitesse devant les écoles car parfois c'est dangereux. »



Thyméo, 9 ans, école Léon Blum
futur archéologue

« Ce qui est intéressant quand on est au Conseil Municipal des enfants c'est qu'on participe à l'amélioration de la ville d'Hénin-Beaumont. Je crois qu'il est important que l'on respecte la ville et son environnement. »



Ofaina, 10 ans, école Pantigny
future créatrice de mode

« Ce qui est important pour moi c'est de pouvoir donner mon avis, faire des propositions sur plein de sujets et découvrir de nouveaux lieux. D'ailleurs j'ai beaucoup aimé la visite du Symevad car nous avons appris des choses intéressantes sur le tri des déchets et le respect de l'environnement. »



Tristan, 10 ans, école Michelet
futur concepteur de jeux-vidéo

« Ce que j'aime au Conseil Municipal des enfants c'est que l'on peut discuter entre nous et on apprend à s'écouter afin de rendre la ville encore meilleure. Comme Thyméo, je crois qu'il est important d'apprendre à respecter la ville et ne pas jeter des déchets partout. De plus, je voudrais dire au Maire qu'il fait du bon boulot ! »



ACTIVATION DU PLAN HIVERNAL

Le plan de viabilité hivernal se base sur la mise en oeuvre des moyens humains et matériels qui permettent de maintenir la voirie dans un bon état de circulation, durant les périodes de neige, givre et verglas selon les priorités d'accès et les aléas techniques climatiques.

Cela nécessite la mobilisation des agents municipaux d'astreinte, du 23 novembre 2020 au 21 mars 2021. Les services municipaux ont la charge en cas de chute de neige ou de formation de verglas d'intervenir afin de permettre un maintien d'une circulation automobile normale dans la ville.

Pour ce qui est de l'alerte de risque de formation de verglas, les indications seront données par les services de Météo France



Boulevard du Maréchal Juin : création d'un nouveau ralentisseur

Mi-novembre, un nouveau ralentisseur en enrobé a été créé sur le boulevard du Maréchal Juin.

Ce nouvel équipement de sécurité routière vise à faire ralentir les automobilistes à l'approche du passage piéton et du rond-point faisant l'intersection entre les rues Voltaire et Buffon.

Ces travaux ont également permis la reprise des enrobés en chaussée et sur les trottoirs.



Rénovation de la Salle Tételin

D'importants travaux de rénovation se sont déroulés durant le mois d'octobre au sein de la salle de sports Tételin.

Les entreprises ont dans un premier procédé à la réfection de la toiture avant de réaliser le changement du bardage en polycarbonate.

Le 15 novembre dernier, Monsieur le Maire s'est rendu sur le chantier afin de constater la bonne fin des travaux. La salle devrait à nouveau être accessible à tous dès le déconfinement !



Des nouveaux columbariums au Cimetière de Beaumont



Un nouveau columbarium a été installé mi-octobre au cimetière de Beaumont, afin de répondre à la demande.

50 % de deuils donnent aujourd'hui lieu à crémation, la Municipalité a ainsi souhaité garantir un accueil possible des urnes sur la commune.

Les urnes peuvent également être inhumées dans des cavurnes, ou les cendres dispersées dans l'un des jardins du souvenir de la commune.



POURSUITE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU PARKING DE LA CRÈCHE



REMISE EN PEINTURE DU MOBILIER URBAIN



CRÉATION D'UN NOUVEAU MASSIF AU ROND-POINT DES VACHES



**INSTALLATION DE NOUVELLES PLANTATIONS
AU JARDIN DE L'HÔTEL DE VILLE**



La ville se pare de ses habits de fête

Afin de faire vivre la féerie de Noël, les services municipaux se sont activés durant le mois de novembre pour mettre en place les illuminations de Noël. En plus des traditionnels éclairages, 2 sapins de Noël géants se sont installés sur les Places de la République et Limousin, ainsi qu'un Père Noël sur la Place Jean Jaurès.

Dans la période incertaine que nous traversons liée à la crise du Covid-19, Monsieur le Maire a décidé de consentir un effort supplémentaire de 79.000 € pour installer la magie de Noël dans les quartiers. Toujours dans l'optique de maîtriser la consommation énergétique de la ville, les éclairages installés sont en LED.

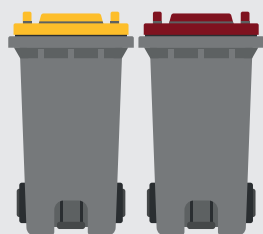
Rendez-vous début décembre pour découvrir le résultat !



COLLECTE DES DÉCHETS : LA VILLE AGIT !

Afin de lutter contre la présence permanente des containers de collecte des déchets ménagers sur la voie publique, qui constitue une pollution visuelle mais est aussi de nature à créer une gêne pour les usagers, la Ville d'Hénin-Beaumont a décidé de prendre un arrêté, qui prendra effet le 1er décembre 2020.

Quelques règles à respecter :



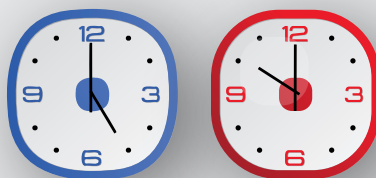
Les déchets doivent faire l'objet d'un tri et être placés dans le bon container :

Les flaconnages en verre :
Cuboverre

Les déchets recyclables :

Container à couvercle jaune

Les déchets non recyclables :
Container à couvercle bordeaux



La collecte des containers s'effectue en porte à porte par la CAHC.

Leur présence sur les trottoirs est tolérée à partir de 17 h la veille de la collecte et ils doivent être retirés au plus tard à 22 h le jour de la collecte



Les déchets doivent être placés dans les containers

(à l'exception des cartons volumineux qui peuvent être déposés à côté du container)



La collecte des végétaux s'effectue du 1er avril au 30 novembre. Leur dépôt ne doit pas entraver la circulation des piétons sur les trottoirs. En dehors de cette période, ils doivent être déposés à la déchetterie.



Les encombrants tels que les gros électroménagers peuvent être collectés à domicile et sur rendez-vous auprès des services de la CAHC. Ils sont collectés sur la propriété et ne doivent pas être déposés sur la voie publique.



Les autres déchets doivent être déposés en déchetterie.

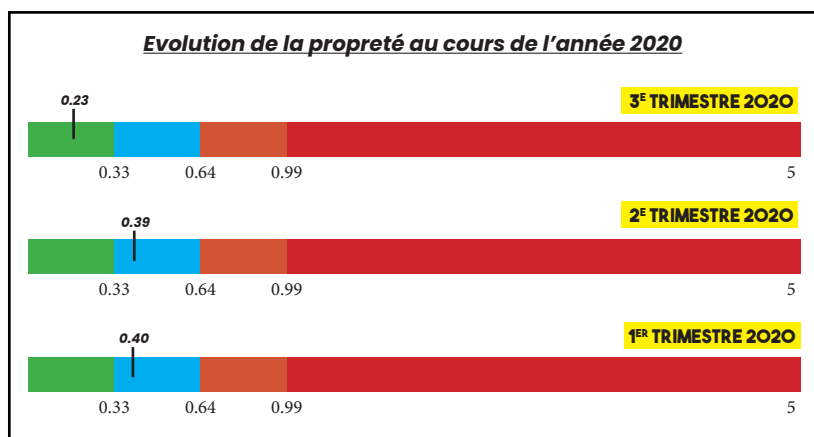


Le non-respect de ces règles peut entraîner une amende de 2e classe soit un montant de 35 €



HÉNIN-BEAUMONT TOUJOURS PLUS PROPRE !

L'association des Villes pour la propreté urbaine vient de rendre son rapport concernant la propreté globale de la Ville. Avec des résultats en constante amélioration, la commune se classe, depuis ce trimestre, dans les sites jugés très propres.



98 %

des sites de la commune évalués par l'association sont jugés très propres ou propres.

C'est « un excellent résultat » selon le rapport .

Les mégots de cigarettes constituent la source de pollution la plus importante mais sa part se réduit de trimestre en trimestre, passant de 56 % au second trimestre à 34 % pour cette 3e partie de l'année.

De nombreux cendriers sont installés au sein de la ville et leur déploiement se poursuivra.

Concernant les indicateurs moyens de salissures de haute sensibilité (déjections canines, dépôts sauvages, sacs d'ordures ménagères), la ville enregistre des résultats nettement meilleurs que les autres villes auditées.

Globalement, la ville a de très bons résultats qu'elle souhaite

péreniser et améliorer dans le temps.

Les quelques hausses constatées s'expliquent par la reprise des écoles notamment, c'est pourquoi une attention particulière est d'ores et déjà donnée aux secteurs scolaires .



Un nouvel engin de propreté pour les Services municipaux

Durant le confinement, un nouveau véhicule utilitaire électrique compact et polyvalent a été livré aux Services techniques afin que les agents puissent poursuivre leurs missions avec pour seul objectif : rendre notre ville toujours plus belle et plus propre !



Médailles de la famille : les mamans et les papas à l'honneur !

La médaille vise à récompenser et honorer votre maman ou votre papa pour le rôle qu'il a pu jouer dans votre vie et celle de vos frères et sœurs.

Les parents sélectionnés seront conviés, si les conditions sanitaires le permettent, à la cérémonie de remise de médailles de la famille en présence de Monsieur Steeve Briois, Maire d'Hénin Beaumont et de Madame Annie Wannepain, adjointe aux affaires sociales.

Pour rappel, afin de bénéficier de cette distinction, il faut avoir élevé dignement au moins 4 enfants dont

l'aîné a atteint l'âge de 16 ans et résider dans la commune.

Cette année, la médaille sera également attribuée aux personnes ayant rendu des services exceptionnels dans le domaine de la famille (bénévolat, actions caritatives, etc.).

Si votre maman, votre papa ou vous-même avez le profil, ne tardez pas et inscrivez-vous auprès du CCAS avant le 10 décembre, au 03.21.77.35.55

Vous souhaitez faire une publicité dans le magazine ?

**CONTACTEZ LE
SERVICE ENTREPRENDRE
AU 03 21 08 88 68**



Qu'est-ce que l'obligation alimentaire ?

Définie par le Code civil, l'obligation alimentaire est un devoir. Les membres d'une famille sont dans l'obligation de s'aider en cas de difficultés. Elles peuvent être financières ou matérielles. L'obligation alimentaire s'applique aussi bien aux ascendants qu'aux descendants qui connaissent des difficultés financières pour subvenir à leurs besoins dans la vie quotidienne et ne sont pas en mesure de les surmonter. Le montant de cette pension varie selon les capacités de l'obligé et les besoins du demandeur.

Qui est concerné ?

- Les parents vis à vis de leurs enfants
- Les enfants vis à vis de leurs parents. Ils peuvent être exonérés de cette obligation s'ils ont fait l'objet d'un retrait du milieu familial. Ce retrait doit avoir eu lieu avant les 12 ans de l'enfant sur décision judiciaire pour une durée de 36 mois minimum.
- Les petits-enfants vis à vis de leurs grands-parents
- Les époux
- Les beaux-enfants vis à vis de leurs beaux-parents. Ils peuvent faire l'objet d'une exonération en cas de divorce, décès du conjoint si le couple n'avait pas d'enfants

Cette obligation alimentaire ne s'applique pas aux concubins.

Comment est mise en œuvre l'obligation alimentaire ?

Dans la majorité des cas, il n'existe pas de procédure particulière pour mettre en place l'obligation alimentaire. Un simple accord entre les parties est suffisante.

En cas de refus, la personne en difficultés peut faire la demande auprès de son assistante sociale ou des services sociaux du département en fournissant une liste exhaustive de ses besoins pour vivre dignement. Le tribunal de Grande instance pourra alors être saisi. A la suite d'une audience, le Juge aux Affaires familiales déterminera alors le montant de l'obligation. Le demandeur peut être débouté de ses demandes, s'il a lui-même gravement à ses obligations (éducation...)

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le CCAS au 03 21 77 35 55

Confinement: le CCAS au chevet des personnes vulnérables



Depuis le début de l'épidémie, le CCAS d'Hénin-Beaumont contacte par téléphone une fois par semaine l'ensemble des 306 personnes inscrites sur le fichier des personnes vulnérables, qui recense les personnes fragiles, isolées, ou en situation de handicap. Le CCAS les appelle pour prendre de leurs nouvelles, comme c'est le cas en période de grand froid ou de fortes chaleurs.

Plus que jamais, en cette période de confinement, ce geste simple est important et synonyme de la solidarité indispensable à notre Ville.



MOVEMBER

Un mois pour sensibiliser sur la santé des hommes

Qu'est-ce que « Movember » ?

« Movember » est la contraction des mots « Moustache » et « Novembre ». C'est un événement créé en 2003 par des amis australiens qui souhaitent sensibiliser la population sur la santé masculine, notamment les cancers de la prostate et des testicules, mais aussi sur la santé mentale et la prévention du suicide. En signe de soutien, les hommes se laissent pousser la moustache durant l'intégralité du mois de novembre. Ce phénomène s'est développé dans 21 pays et est arrivé en France en 2012. Depuis sa création, ce mouvement devenu quelques années plus tard une fondation, compte 5 millions de membres et a récolté plus de 597 millions de dons. Rien qu'en 2014, cette fondation, la « Movember Foundation » a décidé d'investir 1,5 million d'euros dans un essai clinique visant à freiner la progression, voire stopper le cancer de la prostate.

Comment sensibiliser ?

Ce mouvement incite les hommes à se faire dépister contre le cancer de la prostate et des testicules. Ces cancers guérissent en effet dans près de 100 % des cas s'ils sont détectés à temps. Il incite également les hommes à pratiquer du sport, à avoir une vie saine, à rester en contact avec leur entourage et surtout à parler plus librement de leur santé.

Cancers de la prostate et des testicules : quelle est la situation ?

En France, chaque année, le cancer de la prostate touche 55.000 personnes. C'est le cancer le plus répandu chez l'homme, devant le cancer des poumons et du colon. Il survient dans environ deux tiers des cas chez les hommes âgés de 65 ans et plus. Grâce à l'amélioration du dépistage, la mortalité diminue depuis 1990. En ce qui concerne le cancer des testicules, il est beaucoup plus rare. En effet, on comptabilise 2.000 nouveaux cas chaque année. A l'inverse du cancer de la prostate, celui-ci touche les personnes âgées de 15 à 45 ans. Le taux de guérison de ce cancer est de 90 %.

Quels sont les symptômes ?

Pour le cancer de la prostate : problèmes urinaires (répétitions, envies soudaines et pressantes, difficultés pour uriner, jet faible, incontinence, fuites urinaires, présence de sang dans l'urine, brûlures), dysfonctionnement érectile, éjaculation douloureuse et présence de sang dans le sperme.

Pour le cancer des testicules : apparition d'un nodule (masse assez dure au toucher), augmentation de volume d'un testicule, sensation de lourdeur dans un testicule et gonflement.

En quoi consiste le dépistage ?

Pour le cancer de la prostate : votre médecin aura recours à un toucher rectal afin de vérifier le volume de la prostate. Il peut aussi vous prescrire une prise de sang afin d'évaluer le taux de PSA qui est une protéine dans le sang, spécifiquement produite par les cellules prostatiques. En fonction des résultats, votre médecin peut vous envoyer chez un urologue afin d'effectuer une biopsie. Il s'agit de la seule façon permettant de déterminer la présence éventuelle du cancer. Pour le cancer des testicules : il est possible de faire de l'auto-dépistage. Il s'agit simplement de se palper les testicules afin de constater, ou pas, une masse suspecte. Mais rien ne vaut l'avis d'un médecin.

Ce mois de sensibilisation doit permettre aux hommes de prendre conscience de l'utilité de la prévention et que la prise en charge le plus tôt possible d'une pathologie peut considérablement réduire les risques d'aggravation.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site dédié au mouvement mondial qu'est le « Movember » :

<https://fr.movember.com/>



CONFINEMENT : PÔLE EMPLOI RESTE MOBILISÉ

pôle emploi

VOUS SOUHAITEZ VOUS FORMER DANS DES SECTEURS QUI RECRUTENT ?

Durant le confinement, les conseillers Pôle emploi continuent de se mobiliser aux côtés des demandeurs d'emploi.

Que ce soit en agence ou en visio, ils répondent également favorablement pour accompagner les entreprises dans leurs recrutements. De nombreuses offres à pourvoir sont d'ailleurs disponibles notamment dans les secteurs en tension dans le bassin minier : la santé, la logistique et l'industrie.

Rendez-vous sur le site poleemploi.fr pour découvrir les opportunités à proximité de chez vous !

Mais les missions de Pôle emploi ne sont pas la simple recherche d'emploi, l'agence héninoise propose également de vous former à des métiers qui recrutent !

ENVIE DE VOUS FORMER ?

Actuellement, Pôle emploi dispose de nombreuses places disponibles dans ses formations en industrie, logistique ou encore en commerce.

BESOIN DE DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES ?

Les formations proposées par Pôle emploi ne s'arrêtent pas à l'apprentissage d'un métier, l'agence vous propose également de développer de nouvelles compétences avec des formations à distance.

Les formations finançables vont du niveau CAP au Master 2, et vous vous formez directement de chez vous. Les prochaines sessions devraient démarrer rapidement.

Pour avoir plus d'informations et profiter de ces opportunités, rapprochez-vous de votre conseiller Pôle Emploi en lui envoyant un courriel ou en vous connectant à votre espace poleemploi.fr pour prendre rendez-vous.

Participez à l'opération #TousMobilisés

Jusqu'au 31 décembre et partout dans la région, Pôle emploi organise l'opération #tousmobilisés qui vise à vous offrir l'opportunité de rencontrer des employeurs qui recrutent, vous faire découvrir les métiers en manque de main d'oeuvre et à vous former à ces derniers !

Retrouvez la programmation sur poleemploi.fr, rubrique « en direct des régions ».

DEVENEZ DES VOISINS VIGILANTS

La plateforme Voisins Vigilants et Solidaires est un site web communautaire permettant de mettre en relation les habitants d'un même quartier grâce à un simple téléphone portable afin de lutter ensemble contre le fléau des cambriolages de manière simple et gratuite. Votre inscription sur le site voisinsvigilants.org, vous permettra de rejoindre ou de créer une communauté de Voisins Vigilants et Solidaires !

Ainsi, vous pourrez publier des annonces, faire connaissance avec vos voisins. Ou encore, envoyer des alertes que la mairie et les Voisins Vigilants et Solidaires recevront et qui permettront de prendre les mesures nécessaires.

Vous allez créer un cadre de vie agréable où le partage, l'entraide et la solidarité seront les valeurs essentielles de votre communauté.



COMMENT FONCTIONNE LE DISPOSITIF ?



Les brèves de la Police municipale



Le 29 octobre dernier à 2 h 40 du matin, la patrouille de nuit est requise téléphoniquement par un administré signalant des cris dans son hall d'immeuble. Les policiers municipaux se rendent immédiatement sur les lieux.

Arrivés sur place à 2 h 45, les agents remarquent, à travers les vitres de la porte d'entrée de l'immeuble, la présence d'un homme qui maintient une femme allongée au sol.

Les policiers somment l'individu de lâcher la victime et de leur ouvrir la porte de l'immeuble, celui-ci s'exécute. Une fois dégagée, la victime en profite pour ouvrir l'accès au bâtiment, et déclare avoir été victime de violences par son concubin : le mis en cause aurait pris son téléphone, l'aurait détruit et aurait en plus causé beaucoup de dégâts à l'intérieur de leur appartement.

Suite aux déclarations de sa concubine, l'individu mis en cause fait aussitôt preuve d'une

attitude agressive. Vu les faits, à 2 h 50, les policiers municipaux procèdent à l'interpellation de l'auteur des violences. Entre-temps, les agents sont rejoints par un équipage de la Police Nationale et par un autre équipage de la Police Municipale venus leur prêter main-forte.

La victime déclare ne pas vouloir déposer plainte pour les violences par peur de représailles de la part de son concubin.

L'Officier de Police Judiciaire Territoriale compétent est avisé des faits par téléphone et demande aux policiers de lui présenter sans délais le mis en cause à l'hôtel de police de Lens.

A 3 h 10, les policiers municipaux mettent à disposition de l'OPJ le mis en cause, qui était par ailleurs en possession de cannabis.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Vous avez emménagé à Hénin-Beaumont en 2020 ?

Avez-vous pensé à certaines démarches bien utiles :

- Inscription sur les listes électorales de la commune (sur place, à l'Hôtel de Ville, muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent, ou directement via service-public.fr en joignant les justificatifs nécessaires)

- Mise à jour de votre carte nationale d'identité et/ou de votre passeport pour changement d'adresse (démarche gratuite si vous avez toujours votre ancien titre en votre possession et à concurrence de la date de validité pour le passeport).

ATTENTION : démarche sur RDV exclusivement, contactez le service au 03.21.74.99.83.

Vous ne connaissez pas encore la commune et vous vous posez des questions dans les domaines administratif, éducatif, culturel, social, sportif... ?

La Municipalité propose de vous accueillir à l'occasion d'une soirée conviviale le vendredi 29 janvier 2021 dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

Pour y participer, rien de plus simple : faites-vous connaître au 03.21.74.55.99. - 03.21.74.87.59. ou 03.21.74.87.29., ou renvoyez le coupon-réponse ci-dessous par mail à l'adresse lydie.lavarde@mairie-henin-beaumont.fr ou par courrier au service Etat Civil – Hôtel de Ville – 1 place Jean JAURES – 62110 HENIN-BEAUMONT

N'hésitez pas à consulter le site internet de la ville (www.mairie-heninbeaumont.fr) et la page facebook (Ville d'Hénin-Beaumont)

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Mme Lydie LAVARDE – 03.21.74.87.40.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Mme / M. : Prénom :

Adresse :

.....

N° de téléphone :

Courriel :

Date d'arrivée à Hénin-Beaumont :

Participera à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Nombre de personnes :

RAPPEL

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE, une fermeture tardive une fois par mois !

pour faciliter les démarches des personnes ne pouvant se déplacer en mairie pendant les horaires d'ouverture ordinaires : Le service Etat Civil est ouvert le 1er mercredi de chaque mois de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

Prochaines dates concernées : les mercredis 2 décembre 2020, 6 janvier et 3 février 2021.

Pour tout renseignement les agents du service état-civil sont à votre disposition au 03.21.74.87.00.

ENQUÊTE INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités ...).

Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

A cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur Internet.

La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

L'enquête se déroulera du 30 novembre au 2 janvier.

Un(e) enquêteur(trice) de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant. Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

GROUPE MAJORITAIRE

M. Tondelier, lâchée par les siens, soutient des gens infréquentables.

Le comportement de Marine Tondelier n'agace pas que les habitants de notre ville. Depuis quelques semaines, on sent dans ses rangs l'aggravation d'un climat délétère, qui n'est pas sans nous rappeler la fin de sa campagne municipale.

Sur fond de brouille entre les Verts, le Parti Communiste, le Parti Socialiste et la France Insoumise, c'est bien la personnalité même de Marine Tondelier et ses méthodes qui sont montrées du doigt.

Ainsi, Houari Benhadja, numéro 16 sur la liste de Marine Tondelier, n'a pas hésité à la tacler publiquement sur Facebook en lui reprochant son dirigisme et l'absence de liberté au sein du parti Europe Ecologie - Les Verts.

Mais la brouille semble générale, puisque c'est un violent règlement de comptes sur Facebook qui s'est produit entre Gianni Ranieri, candidat malheureux aux dernières municipales, et Jean-Pierre Carpentier, le mandataire financier de Marine Tondelier. Ce dernier pestait déjà en ces termes : "de mieux en mieux cette fin de campagne...", à propos de l'utilisation de sa permanence.

Ce règlement de comptes au sein d'une cabine téléphonique démontre que ces gens sont incapables de s'entendre et de gérer une ville comme Hénin-Beaumont.

Cette liste sans cohérence, pleine de rancœur et de ressentiment ne s'était constituée que dans le souhait de nuire à la majorité municipale et n'était liée ni par l'amitié, ni par l'amour de notre ville : on en a aujourd'hui la preuve claire et nette.

Seule, lâchée par ses plus proches, Marine Tondelier est prête à tout pour exister, quitte à dézinguer sa propre hiérarchie. Mi-novembre, c'est à son propre chef de Parti Yannick Jadot qu'elle s'est attaquée en le critiquant sur les réseaux sociaux.

Dans toutes les villes où ils ont le pouvoir, les Verts prouvent qu'ils sont en roue libre, déconnectés de leurs administrés, et capables de tous les délires : entre le refus d'installation d'un arbre de Noël par la mairie de Bordeaux, ou encore l'ambiguïté des Verts parisiens sur le fait de nommer une rue parisienne en hommage à Samuel Paty, il y a clairement des relents nauséabonds et dangereux dans l'idéologie de cette extrême-gauche. Proche d'Éric Piolle, le maire de Grenoble, Tondelier est clairement dans la mouvance islamo-gauchiste.

Ainsi Céline Deslattes, conseillère municipale de Grenoble, a signé un communiqué de presse en soutien à des islamistes qui mettaient en place des opérations burkini dans les piscines de Grenoble. Pire, Piolle, proche de Tondelier, a financé le CCIF (collectif contre l'islamophobie en France) pendant 3 ans avec l'argent des contribuables. Ce groupuscule islamiste dangereux est en cours de dissolution par le gouvernement français. L'islamo-gauchisme est un des engagements fondamentaux de Tondelier.

Durant le second confinement, cette dernière n'a fait aucune proposition locale, se contentant de rester tranquillement chez elle en télétravail en touchant son gros salaire. La seule action de sa part a été de se féliciter d'avoir échappé à une condamnation pour diffamation (le Tribunal a reconnu que ses déclarations étaient bel et bien diffamatoires).

En ayant recours à des drôles de témoins de moralité, comme un triste personnage connu pour avoir abandonné son enfant en bas âge, ou comme un agent municipal condamné pour avoir menacé le maire d'Hénin-Beaumont avec une arme ou avoir tenu des propos homophobes, Tondelier démontre qu'avec elle, le pire est toujours sûr.

GROUPE MINORITAIRE

Suite à la crise sanitaire, l'urgence est plus que jamais sociale. Tous les publics sont fragilisés : retraités, familles, commerçants, parents isolés. Et pendant ce temps-là ? Le maire gesticule pour faire taire ses opposants avec l'argent des habitants. Ce dernier a en effet intenté un procès en diffamation contre M. Tondelier suite à la publication de ses « Nouvelles du Front ».

La Justice vient de l'envoyer sur les roses en validant l'enquête jugée "sérieuse". Certains élus RN ont eu une attitude abjecte envers les agents municipaux, et se sont moqués des habitants de la ville en les qualifiant de "cas sociaux". Quelle triste municipalité ! I. Taourit, M. Tondelier, A. Gack

NON-INSCRIT

Plus que jamais nous invitons l'ensemble des habitants à soutenir l'activité de nos commerçants. Ils le méritent. Nous tenons aussi à remercier les professionnels mobilisés de nouveau en faveur de l'intérêt général. Patrick PIRET



La lettre d'un enfant au Père Noël



A B C D E F G H I J K L

1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													



SOLUTIONS DU MOIS PRÉCÉDENT :

HORIZONTALEMENT :

1- CESSER-LE-FEU -2- ONU - FOCH -3- MAI - ONZE - EE -4- SILO - SOIR -5- SOUVENIR -6- ETETEE - EN - TU -7- GR - ARMISTICE -8- NIS - BR - HR -9- TERRASSIER -10- NA - IE - LQE -11- MORTS - POILU -12- RETHONDES - ET

VERTICALEMENT :

A- COMPIEGNE - MR -B- ENA - TRI - NOE -C- SUISSE - START -D- IOTA - TH -E- EVOLUER - RISO -F- NOVEMBRE -G- LEZ - IRA - PD -H- E.S.N.E.S. (points cardinaux) - S.N.O.E. -I- FF - OINTES - IS -J- E.O. - IR - ILL -K- UCER (reçu) - TCHEQUE -L- HE ! - GUERRE (première) -

Horizontalement :

1- Des mots pour bien démarrer la lettre au Père Noël -2- Fait un avoir - Collection de boutons -3- Ce que peut dire un enfant dans la lettre au Père Noël -4- Evite -5- Dans la lettre au Père Noël, l'enfant peut parler d'eux, en disant qu'ils sont étonnés de sa sagesse -6- Ex-parti - L'enfant rêve qu'il vienne empli de cadeaux -7- Lettre grecque -8- Dans la lettre au Père Noël, l'enfant peut dire qu'il regardera ici -9- Tendu pour servir - Façon de servir -10- L'enfant n'oubliera pas de les mettre -11- Ne finit jamais une phrase - Est-Est - Aident à ouvrir le courrier du Père Noël -12- A écrire sans faute, au Père Noël - L'enfant espère que ses cadeaux seront bien dans celle du Père Noël

Verticalement :

A- Demandés dans la lettre au Père Noël - Lest renversé -B- Dit pour rire - Posé - Fait un enlèvement -C- Saut au bridge - Voyelles -D- Coup de pied - Fait un pli -E- Patron près de Lyon - Couper avec les dents -F- A le coeur chaud - Philosophe allemand (Carl du) -G- Façon de rire - Premier en géographie - Société solitaire -H- Mises en pièce - Vallées disparues - Footballeur américain -I- Exfootballeur belge - Le meilleur carré - Demi-tour à gauche -J- Voyelles - Adverbe latin - Vite au coeur -K- Chicana, discuta - C'est une façon d'aller -L- Connu en général - Graisse laineuse du mouton - Pronom

**Steeve Briois,
Maire d'Hénin-Beaumont**

vous souhaite un
Joyeux Noël

C'est en décembre...



***La boîte aux lettres
du Père Noël***

**Devant le Père Noël
Place Jean Jaurès**



**Rediffusion de la
Descente du
Père Noël**

**Mercredi 23 décembre
18 h
Page Facebook de la ville**



**Illuminations de
Noël**

**A partir du
4 décembre**

CONFINÉS MAIS CONNECTÉS !

1
Téléchargez
l'application de la Ville
d'Héning-Beaumont.

